



Les écocentres:

Centre de récupération permettant aux citoyens de se départir de leurs:

- *Matériaux de construction et démolition;*
- *Résidus domestiques dangereux (peinture, huiles, fluorescents,...);*
- *Matériel électronique et informatique (télévision, ordinateur,...);*
- *Encombrants (meubles, électroménagers, BBQ,...);*
- *Etc (livres, jouets, bibelots,...)*



Au moment qui leur convient.